

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS416

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 21

À l'alinéa 4, après les mots « égale à », substituer au mot : « celle »,

les mots :

« la durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel